

Le 6 juillet 2022



COMMUNIQUE DE PRESSE

Madame la Sénatrice Martine Berthet vous informe du soutien qu'elle apporte à la Fédération Départementale des Syndicats et Exploitants Agricole des Savoie, aux Jeunes Agriculteurs de Haute-Savoie, au Syndicat des Caprins de Savoie et au Syndicat Ovin de Haute-Savoie, à l'occasion du point presse qu'ils organisent aujourd'hui à 9 heures 30 devant la Préfecture à Annecy afin de dénoncer la gestion du dossier « Loup » par l'Etat et ses services.

MARTINE
BERTHET

SENATRICE DE LA
SAVOIE

*Membre de la
Commission des
Affaires économiques*

*Vice-Présidente de la
délégation sénatoriale
aux entreprises*

CONSEILLERE
DEPARTEMENTALE DE
LA SAVOIE

Canton Albertville I

Madame la Sénatrice Martine Berthet ne pourra malheureusement être présente auprès des agriculteurs savoyards aujourd'hui à 9 heures 30 car retenue par ailleurs. Elle leur apporte néanmoins tout son soutien et rappelle son action constante pour dénoncer la gestion du dossier « Loup » par le Gouvernement. Elle avait notamment interpellé le préfet coordonnateur Pascal Mailhos, le Premier ministre Jean Castex, Barbara Pompili, Ministre de la Transition écologique, et le Président de la République Emmanuel Macron (voir ci-dessous). En séance, le 28 octobre dernier, Madame la Sénatrice Martine Berthet avait posé une question d'actualité au Gouvernement (voir ci-dessous) pour l'alerter sur la détresse toujours croissante des agriculteurs face à la multiplication des attaques du loup, en vain.

Dernièrement, le 27 juin, le préfet coordonnateur Pascal Mailhos a annoncé que 921 loups gris étaient présents en France à la sortie de l'hiver 2021-2022. Le chiffre pour 2020-2021 a quant à lui été réévalué à la hausse, 783 loups au lieu de 624 ! Pour autant, la méthode de comptage est loin de faire l'unanimité et pose un certain nombre de questions. Face aux très nombreuses attaques, les mesures et indemnités prévues pour accompagner les éleveurs ne sont pas suffisantes et ne permettent pas d'endiguer durablement la prédation du loup dans les alpages. Encore l'autre jour, en plein après-midi, le 26 juin, un loup a attaqué un troupeau de chèvres à Novel devant la terrasse de l'alpage de Neuvaz Dessous, en Haute-Savoie, où une vingtaine de personnes était réunie. Cela est tout à fait inacceptable. Il est temps pour le Gouvernement d'agir. Il en va de la sécurité de nos éleveurs, de leur production mais également des touristes et des randonneurs.



Monsieur Emmanuel Macron
Président de la République
Palais de l'Élysée
55 rue du Faubourg-Saint-Honoré
PARIS 75008

Paris, le 23 septembre 2021

Nos refs : MB/PS

MARTINE BERTHET

SENATRICE DE LA
SAVOIE

*Membre de la
Commission des
Affaires Economiques*

*Vice-Présidente de la
délégation sénatoriale
aux entreprises*

CONSEILLERE
DEPARTEMENTALE DE
LA SAVOIE

Canton Albertville I

*Présidente de la 5^{ème}
Commission*

Monsieur le Président de la République,

Je me permets de solliciter votre attention concernant les grandes difficultés que subissent les éleveurs savoyards face au loup.

En effet, la détresse et la fatigue de nos professionnels sont chaque jour plus profondes. Au-delà des attaques journalières sur les ovins, devenues « classiques » malheureusement, le mois dernier, un éleveur de mon département a perdu cinq bovins, attaqués par le loup. A plusieurs reprises, je suis intervenue, ainsi que d'autres parlementaires, auprès de M. le préfet coordonnateur Pascal Mailhos, M. le Premier Ministre Jean Castex et Mme la Ministre de la Transition écologique Barbara Pompili mais leurs réponses ne sont pas à la hauteur de ce véritable fléau.

Dans un tout autre contexte, le 17 août dernier, à Bormes-les-Mimosas, vous expliquiez que « les incendies nous [rappelaient] la fragilité de nos terres, de nos paysages ». Cette phrase s'applique tout aussi bien au problème du loup. Si aucune réponse structurelle n'est donnée, nos éleveurs quitteront les alpages. Ce sera alors non seulement la fin du consommateur local et durable que vous avez pourtant souhaité dans le projet de loi *portant lutte contre le dérèglement climatique et renforcement de la résilience face à ses effets*, mais au-delà ce sera la fin de l'entretien des alpages, entraînant l'envahissement des friches et de la forêt sur les pelouses alpines et l'augmentation des risques naturels et d'incendies.

Accorder plus facilement le droit de tirs aux éleveurs et doter les chasseurs de lunettes de vision nocturne font partie des solutions raisonnables, demandées par les agriculteurs et leurs familles. Elles ont prouvé leur efficacité, vous ne pouvez plus transiger, ils sont au bout de ce qu'ils peuvent supporter.



Avec mes collègues parlementaires des départements des deux Savoie, cosignataires de ce courrier, nous tenions à vous alerter sur ces enjeux si importants pour nos éleveurs et nos alpages.

Je vous remercie de votre lecture et vous prie d'agréer, Monsieur le Président de la République, l'expression de mes respectueuses salutations.

Martine Berthet

Cosignataires :

Mme Emilie Bonnivard, Députée de la Savoie

Mme Virginie Duby-Muller, Députée de la Haute-Savoie

Mme Sylviane Noël, Sénatrice de la Haute-Savoie

M. Cyril Pellevat, Sénateur de la Haute-Savoie

M. Vincent Rolland, Député de la Savoie

M. Cédric Vial, Sénateur de la Savoie

Permanence parlementaire 5 Place Ferdinand Million - BP 70064 - 73203 Albertville Cedex
0479107626

QAG de Mme la Sénatrice Martine Berthet, le 27/10/2021 :

Madame la ministre, la colère gronde chez les éleveurs. Depuis quelques semaines, ils interpellent de nouveau, manifestent, proposent, essaient en vain d'être entendus, car ils sont sûrs d'une chose : ils ne pourront refaire une saison comme celle qu'ils viennent de vivre, aux attaques de loups incessantes, sur des territoires plus larges. Cette année, au-delà des habituelles brebis et chèvres, ce sont déjà une centaine de vaches et veaux qui ont été victimes du prédateur dans mon seul département, ainsi que des chevaux, ânes et chiens.

Et que dire quand ces agriculteurs n'ont pas d'autre choix que d'achever eux-mêmes le travail du loup sur des animaux qu'ils ont élevés avec soins ? Est-ce du bien-être animal ? Est-ce du bien-être au travail ?

Votre entêtement Madame la ministre à gaspiller de l'argent public, car les indemnités coûtent de plus en plus, votre entêtement à être dans ce contresens écologique est incompréhensible :

- Protection quoi qu'il en coûte d'une espèce mais disparition de combien d'autres : il n'y a plus un seul mouflon en Haute Maurienne depuis que les loups s'y sont installés, et que dire de la flore sur-piétinée dans les enclos de nuit !

- Loi Climat et résilience qui favorise le consommateur local et durable, ce que nous voulons !, et en même temps vous empêchez nos éleveurs de produire laitages et viande.

Leurs demandes sont simples : un comptage contradictoire, la responsabilité en justice de l'Etat pour les chiens qui leur sont imposés et des autorisations de tirs de défense simple systématiques en ZPP. Madame la Ministre quand les entendrez-vous ?

Réponse de Mme Béragère Abba, secrétaire d'État auprès de la ministre de la transition écologique, chargée de la biodiversité :

Puisque vous m'interpellez avec la ministre Barbara Pompili, Madame la sénatrice Berthet, sachez que nous sommes pleinement mobilisées sur ces questions au quotidien, sur la recherche d'un équilibre entre, d'un côté, la préservation d'une espèce strictement protégée au titre de la Convention relative à la conservation de la vie sauvage et du milieu naturel de l'Europe, dite convention de Berne, et de la directive Habitats-faune-flore, et, de l'autre, les activités pastorales, lesquelles sont bien évidemment tout à fait indispensables à la vitalité de nos territoires.

Nous accordons une très grande considération à ces prédateurs dont l'impact est fort – personne ici n'ignore ni ne doute du caractère terriblement marquant que peut avoir une attaque de bétail pour celui ou celle qui l'a subie.

C'est pourquoi nous devons agir, toujours avec raison, dans ce souci de nos éleveurs, de nos territoires et de la biodiversité, et dans le respect du cadre national existant. Vous le connaissez, madame la sénatrice, il s'agit du groupe national Loup et du plan national d'actions du même nom, ainsi que des comités départementaux, qui doivent prévoir des mesures au plus près, de l'effarouchement aux prélèvements éventuels.

Ces mesures doivent effectivement constituer des réponses adaptées, rapides et territorialisées. Nous y travaillons. Parce que le comportement des prédateurs, la topographie des territoires ou encore le type d'élevages sont extrêmement variables, il nous faut utiliser, au bon moment, un dispositif qui soit le plus agile et le plus adapté. Les résultats obtenus montrent une stabilisation de la prédation, voire une légère baisse au cours des deux dernières années. Par ailleurs, l'État est tout à fait présent aux côtés des agriculteurs et des éleveurs pour l'indemnisation des pertes liées à ces attaques. C'est un impératif, mais ce n'est évidemment pas suffisant.

Nous avons donc demandé, en réponse à une attente exprimée par le Président de la République, à ouvrir le sujet du comptage. Comme vous le savez, c'est un sujet déterminant : nous devons nous accorder sur ces chiffres et objectiver les situations.

Nous entamons également une réflexion sur le sujet des chiens de troupeaux. Nous devons – c'est essentiel – clarifier le statut juridique et améliorer les dispositifs d'accompagnement.

Nous voulons avancer rapidement. Le ministre de l'agriculture s'est rendu la semaine dernière en Haute-Savoie. Le préfet coordonnateur a rassemblé autour de lui tous les préfets dédiés pour maintenir ce pastoralisme dans nos territoires, tout en respectant et en assurant la préservation d'une espèce essentielle aux équilibres des écosystèmes.

Réplique de Mme la Sénatrice Martine Berthet :

Ces promesses n'ont que trop duré. Il y a urgence.

Madame la ministre les élus de nos territoires ne vous laisseront pas détruire ce que nos anciens ont construit par un dur labeur.

Nous voulons protéger nos agriculteurs, protéger nos AOP et IGP qui sont la reconnaissance de leur travail de qualité.

Nous voulons protéger nos paysages pour la sécurité de nos concitoyens et le maintien de notre économie touristique.

Nous voulons protéger l'ensemble de notre biodiversité et non pas une seule espèce qui compte plus à vos yeux que la détresse de nos éleveurs